



VILLE D'HENRICHEMONT

1 PLACE DE LA MAIRIE

18250 HENRICHEMONT

☎ 02.48.26.70.04

mairiehenrichemont@orange.fr

**ARRETE DU 09 DECEMBRE 2024
PORTANT REGLEMENTATION
DE PERMISSION DE VOIRIE ET DU
STATIONNEMENT
23 rue Dauphine**

Le Maire d'Henrichemont,

- Vu les articles L2212-2 et L2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le code de la route ;
- Vu la demande du 06 décembre 2024, par l'entreprise SDEL BERRY – ZI Les Noyers – 36150 VATAN ;
- Afin de permettre le bon déroulement des travaux de branchement électrique sur façade au 23 rue Dauphine à Henrichemont, le jeudi 09 janvier 2025 ;
- Vu l'intérêt général ;

ARRETE :

Article 1^{er} : La commune donne permission de voirie à l'entreprise SDEL BERRY – ZI Les Noyers – 36150 VATAN, afin de permettre le bon déroulement des travaux de branchement électrique sur façade au 23 rue Dauphine à Henrichemont, le jeudi 09 janvier 2025.

Article 2^{ème} : Le stationnement des véhicules sera interdit devant le 21, 23 et 25 rue Dauphine – 18250 Henrichemont, le jeudi 09 janvier 2025.

Article 3^{ème} : La signalisation sera mise en place par l'entreprise.

Article 4^{ème} : La Gendarmerie, le Responsable des Services Techniques, et l'entreprise sont chargés chacun en ce qui le concerne l'exécution du présent arrêté dont ils recevront ampliation.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801097-20241209-2024-118-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/12/2024

Publication : 10/12/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

Publié sur le site de la commune le 09.12.2024

Le Maire,
Gilles BUREAU

